

- Publicité atelier

Daulne Joseph

Objectifs

Au terme de l'UE Atelier de l'option, l'étudiant est capable de :

- Démontrer sa créativité et argumenter ses choix à travers ses références et ses recherches graphiques et conceptuelles (C2, C4, C9)
- Gérer les différentes étapes de son travail dans le respect des contraintes liées à la demande (C7)
- Développer et mettre en forme un projet créatif respectant le briefing (C1, C5)

Contenu

Recherche de concepts publicitaires d'un point de vue pratique

Mise en forme du concept en adéquation avec le produit (sens large du mot), sa promesse et sa cible en expérimentant les différents langages de la communication (Rough, layout, rédaction publicitaire, typographie, techniques graphiques, infographie, ...)

Méthode d'enseignement et d'apprentissage

Pédagogie inductive par une démarche d'essais-erreurs.

Analyse par des mises en commun

Méthodes expositive et interrogative

Bibliographie

En constante évolution

Mode d'évaluation pratique

L'atelier se base principalement sur la pédagogie du projet.

Un ensemble d'exercices et de travaux individuels (ou en groupe) sont proposés tout au long de l'année.

Autocritique et autoévaluation de l'étudiant.

- Chaque application, thème sera évalué sur base de critères exposés aux élèves lors de la lecture des briefings.
- Durant le travail, évaluation formative (l'élève peut pour chaque projet, chaque recherche, revenir en arrière (autocritique) si il n'est pas satisfait de son travail – (autoévaluation).

L'évaluation de l'année portera sur :

*les recherches, essentielles dans l'évaluation du travail. Une partie des points leurs seront donc attribués. Un carnet de recherches comprenant l'ensemble des recherches sera remis à chaque fin de quadrimestre (janvier - juin – date à confirmer). Ce carnet de recherches sera commun à l'ensemble des cours de l'unité 1.

Les travaux de finalités seront remis selon des dates données oralement ou mentionnées dans les briefings.

*la participation au cours, le respect des consignes et les délais seront également pris en considération dans l'évaluation définitive.

Les retards dans la remise des travaux seront pénalisés : - 50% par semaine de retard (sauf en cas d'absence justifiée au secrétariat ainsi qu'au professeur concerné). Tout travail non suivi n'est pas évalué.

Un travail pourra être recommencé sous certaines conditions :

-ce dernier doit avoir été remis dans les délais ; il doit avoir été suivi par le professeur lors des heures de cours qui sont consacrées à l'élaboration de ce travail. Le travail rendu doit être l'aboutissement de recherches et non le résultat d'un exercice de dernière minute.

Le travail recommencé doit être remis dans les trois semaines suivant la première date de remise. Le but n'est pas de recommencer un travail mais de le faire évoluer.

- Les points de l'année suivront une logique additionnelle de l'ensemble des travaux : résultats de septembre à juin (50% du total de l'année).

- 50% des points de l'année portent sur le jury de fin d'année dans lequel tous les cours de l'unité 1 interviennent.

Soit:

50%: résultats du premier (25%) et deuxième quadrimestre (25%)

50%: résultat du jury de fin d'année

Support de cours

Support de cours : vous pouvez vérifier si un support de cours est requis pour ce cours sur MyIntranet > mes études > mes cours